

Compte rendu de la session de printemps 2013 de la section 07 du comité national de la recherche scientifique

13 au 15 mai 2013

La section est composée de :

Sophie Achard (secrétaire), CR, GIPSA-lab, Grenoble
Pierre-Olivier Amblard, DR, GIPSA-lab, Grenoble
Michèle Basseville (présidente), DR, IRISA, Rennes
Emmanuel Boutillon, PU, LAB-STICC, Lorient
Frédéric Camps, IR, LAAS, Toulouse - *Démissionnaire*
Jamal Daafouz (membre du bureau), PU, CRAN, Nancy
Christine Fernandez-Maloigne (membre du bureau), PU, XLIM, Poitiers
Christophe Fonte, IR, CRAN, Nancy
Philippe Fraisse (membre du bureau), PU, LIRMM, Montpellier
Christian Gentil, MdC, LE2I, Dijon
Jérôme Idier, DR, IRCCYN, Nantes
François Le Chevalier, Thales Air Operations, Paris
Eric Lecolinet, MdC, LTCI, Paris
Philippe Loubaton, PU, LIGM, Marne-la-Vallée
Paolo Mason, CR, L2S, Giff-sur-Yvette
Gilles Mourot, IR, CRAN, Nancy
Mathias Paulin, PU, IRIT, Toulouse
Hyewon Seo, CR, LSIIT, Strasbourg
Thierry Siméon, DR, LAAS, Toulouse
Jocelyne Troccaz, DR, TIMC-IMAG, Grenoble
François Yvon, PU, LIMSI, Orsay

Certains membres de la section n'ont pu participer à la totalité des travaux de la session auxquels ils sont conviés : Pierre-Olivier Amblard, Frédéric Camps, François Le Chevalier, Philippe Loubaton, Gilles Mourot, Hyewon Seo, François Yvon.

Des membres de l'institut INS2I du CNRS ont assisté à temps partiel aux travaux de la section : Raja Chatila, Jean-Pierre-Cocquerez, Brigitte d'Andréa-Novel, Christian Jutten.

Voici l'essentiel des tâches qui ont incombé à la section lors de cette session :

- Avis de pertinence sur des projets ou des renouvellements d'association (vague D) d'unités au CNRS ;
- Étude de cas particuliers d'unités tels que des demandes de changement de direction ou d'intégration d'équipes externes ;
- Création ou renouvellement de GDR ;
- Évaluation (mi-vague ou vague) de chercheurs ;
- Évaluation (mi-vague ou vague) de chercheurs suite à demande de réexamen ;
- Étude de cas particuliers de chercheurs tels que des demandes de changement de section, d'évaluation permanente par une 2ème section ou CID, de reconstitution de carrière ou d'éméritat.

Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine (hormis les sujets relatifs aux concours).

Il est aussi rappelé que la section produit un « rapport de section » pour tous les dossiers évalués. Ces rapports de section sont disponibles pour les chercheurs dans leur espace personnel.

Par ailleurs, le site de la section est disponible à l'adresse :

<http://people.irisa.fr/Michele.Basseville/section07/>.

Enfin, à l'occasion de cette session de printemps, la section a eu un entretien avec Michel Bidoit, directeur scientifique de l'institut INS2I.

1 Calendrier

La session d'automne 2013 aura lieu du 6 au 8 novembre 2013. Le bureau de cette session se tiendra le 2 octobre.

2 Discussion avec Michel Bidoit

Michel Bidoit, directeur de l'INS2I, accompagné de Raja Chatila, est venu nous présenter sa politique et dialoguer avec la section. Après son intervention, un certain nombre de questions lui ont été posées par les membres de la section.

Politique scientifique M. Bidoit explique qu'il poursuit la politique scientifique de P. Baptiste, parce qu'il l'a soutenue en tant que DAS, parce que l'INS2I est un institut jeune auquel a été appliquée fin 2011 une modification de périmètre déployée courant 2012, y compris avec la mise en place des deux sections 06 et 07, et que la durée est nécessaire à la stabilisation. L'INS2I doit déployer sa stratégie sur tout le spectre S06-S07. Les interactions et interfaces entre les deux sections, qui doivent être travaillées, créent des responsabilités nouvelles pour la direction de l'institut *et* les sections, et des enjeux. Les interactions avec les autres disciplines et les autres sciences sont très importantes. L'INS2I participe à la mission pour l'interdisciplinarité (M. Bouzeghoub), au sein de laquelle il y a beaucoup de projets à monter. Le budget 2013 de l'INS2I est bouclé et s'est traduit par une augmentation pour les laboratoires et les GDR.

Nouveau DAS en informatique B. Vallée reprend le portefeuille de laboratoires et de GDR de M. Bidoit; quelques ajustements seront peut-être nécessaires en informatique car M. Bouzeghoub est très pris par l'interdisciplinarité.

Concours chercheurs Les prochaines étapes sont les jurys d'admission, puis les affectations. Dans 95% cas, l'affectation est telle que prévue. Dans quelques cas elle est modifiée pour éviter les points d'accumulation la même année entre les deux sections et les CID; dans ces très rares cas, la modification se fera en concertation avec les candidats et les DU.

Délégations Le CNRS a modifié la procédure. Le calendrier n'était pas maîtrisé par l'institut. L'INS2I s'est appuyé sur nos expertises pour effectuer un arbitrage en collège de direction, puis un dialogue en région avec les universités pour renforcer la politique de site. Les résultats finaux seront connus incessamment (fin mai).

Questions-réponses :

Délégations Des membres de la section expriment une incertitude sur l'implication de la section dans les évaluations des délégations, et M. Basseville évoque les discussions qui ont eu lieu en CPCN sur les délégations (motion; lettre aux DU; les dossiers vus par le comité national en premier, avant les conseils des universités) et la politique de site. M. Bidoit répond que la masse salariale n'est pas un critère, qu'il s'agit d'un instrument de la politique de site, que la mobilité géographique nationale (fréquente notamment en SHS) n'est pas un frein; et que la grille de critères a peu changé au fil des années : on souhaite encourager les délégations à l'international, et la mobilité nationale est un des critères.

À une question sur la politique de site et la définition de la notion de site (ville ou université), M. Bidoit répond que le rôle du CNRS est d'accompagner les évolutions et les précéder par des impulsions, et que si en Lorraine et à Strasbourg il y a un interlocuteur unique, à Grenoble il y en a en effet plusieurs.

Détachements En cas de détachement sortant, la section n'est pas saisie lors de la première demande, mais elle l'est en cas de renouvellement. Pour un détachement entrant (ce qui est rare), la section est saisie dès la première demande.

Évaluation des unités Pour ce qui concerne les unités de la vague E, le processus semble se dérouler comme pour les vagues précédentes, ce qui est normal tant que la nouvelle loi et les nouveaux décrets d'application ne sont pas sortis. Les sections examinent les unités après l'évaluation par l'AERES; pour la direction de l'INS2I, l'avis des sections est important. Le passage de 4 à 5 vagues a entraîné le basculement d'unités des vagues D à E et C à E; tous les laboratoires actuellement ou bientôt présents sur le site de Saclay sont maintenant en vague E. Le CNRS n'est associé à la définition ni des vagues ni du calendrier.

M. Basseville demande une liste des laboratoires de la vague E pour effectuer une répartition de la charge de travail au sein de la section, ce qui est transmis le jour même; voir paragraphe 4.7.

Concours Devant les interrogations concernant l'incidence de l'ordre de déroulement des concours des différentes sections sur les résultats des concours, M. Bidoit souligne qu'il s'agit d'une complexité à laquelle on ne peut rien, et que différer la mise en ligne des résultats serait vain.

Interdisciplinarité De manière générale, la section 07, confrontée dans tous ses travaux à la question de la prise en compte des activités interdisciplinaires, est volontaire pour participer

aux réflexions sur ce sujet. La difficulté la plus grande semble être au niveau des concours CR2, notamment en raison de la très forte pression sur ces concours. M. Bidoit souligne qu'il s'agit d'un vrai challenge : nos disciplines sont à la frontière et il faut aussi développer les thématiques coeurs, auxquelles l'interdisciplinarité apporte de la jouvence; il faut examiner les candidatures avec la plus grande ouverture d'esprit, et il n'y a pas de réponse binaire à la question de savoir si les CID ont l'exclusivité de ce genre de recrutement.

3 Chercheurs

3.1 Evaluations

Au cours de cette session de printemps, la section a évalué l'activité de 10 chercheurs à l'étape dite à vague.

Ces évaluations ont donné lieu à 10 rapports favorables (100%).

3.2 Cas particuliers - Ré-examen

La section a également émis un avis favorable sur 6 dossiers de chercheurs en ré-examen, dont 4 pour absence de dépôt de rapport d'activité avant la session d'automne.

3.3 Cas particuliers - Autres

La section a donné un avis favorable à des demandes :

- de changement de section, vers la section 10, d'Anne-Marie Van Hirtum, GIPSA-lab (la section 09 ayant émis un avis négatif d'accueil lors de sa session d'automne; la section 10 a fort heureusement émis un avis positif lors de sa session de printemps);
- d'évaluation permanente par la CID 51 "Modélisation et analyse des données et des systèmes biologiques: approches informatiques, mathématiques et physiques", en sus de la section 07, de Juan Cortés, LAAS.

3.4 Reconstitution de carrière

Nous attirons cette fois-ci encore l'attention des collègues sur un élément important (voir aussi le compte-rendu de la session d'automne 2012 pour un autre point).

Concernant la reconstitution de carrière des lauréats non fonctionnaires, la section a constaté que dans plusieurs dossiers, des expériences post-doctorales effectuées dans un laboratoire de recherche *au titre d'ingénieur de recherche* (ou ingénieur R&D) n'étaient pas considérées par les délégations régionales au titre d'expérience en recherche, donc exclues a priori d'une prise en compte au titre de l'article 26 du décret 83-1260 modifié. Or la distinction entre le statut d'ingénieur de recherche et celui de post-doctorant dans les contrats de travail à durée déterminée ne correspond souvent à aucune réalité en termes de mission de recherche affectée et de travail effectué. La section 07 estime donc que ces périodes doivent être considérées au titre de l'article 26, sous réserve que les intéressés fournissent à leur délégation régionale des documents complémentaires (émanant du laboratoire dans lequel le travail a été effectué) attestant d'une activité de chercheur pendant la période post-doctorale concernée.

La section a émis un avis favorable aux 10 dossiers qui lui ont été soumis en cette session :

- Jean Julien Aucouturier, CR2, UMR9912 STMS
- Charles Alban Deledalle, CR2, UMR5251 IMB
- Sébastien Destercke, CR2, UMR7253 Heudiasyc
- Julie Digne, CR2, UMR5205 LIRIS
- Mirko Fiacchini, CR2, UMR5216 GIPSA-lab
- Timothée Masquelier, CR2, UMR7102 NPA
- Aurélie Névéol, CR1, UPR3251 LIMSI
- Paolo Robuffo Giordano, CR1, UMR6074 IRISA
- Brahim Tamadazte, CR2, UMR6174 FEMTO-ST
- Giuseppe Valensize, CR2, UMR5141 LTCI

3.5 Éméritats

La section a émis un avis très favorable aux demandes d'éméritat de

- Jean-Marc Chassery, UMR5216 GIPSA-lab
- Étienne Dombre, UMR5506 LIRMM
- Gérard Favier, UMR7271 I3S

Elle a émis un avis défavorable à une demande de renouvellement d'éméritat.

3.6 Suivi post-évaluation

La section reçoit communication des dossiers de suivi post-évaluation (SPE) de cas particuliers de chercheurs dont le dossier est traité par la DRH à la suite d'un avis réservé ou d'un avis défavorable. La section se prononce alors au cas par cas sur l'adéquation du traitement RH donné. Elle peut demander de participer au SPE, ce qu'elle s'efforcera de faire. D'ailleurs l'entretien que la DRH a souhaité avoir de manière systématique avec tous les présidents de section suite à la session d'automne 2012 vient d'être programmé (tardivement) pour notre section.

Pour cette session de printemps, la section a reçu 1 dossier. Après examen et discussion, elle a souhaité faire lever l'avis d'alerte, mais ce dossier ne lui était transmis que pour information. La programmation des évaluations par vague fait que ce chercheur sera évalué à la prochaine session d'automne.

4 Structures de recherche

4.1 Avis de pertinence sur un projet d'association au CNRS

La section a émis un avis favorable au projet d'association au CNRS intitulé PP13-LAUGIER, qui réalise la fusion de l'UMR8158 LPP et de l'UMR7623 Laboratoire d'imagerie paramétrique.

4.2 Avis de pertinence sur des renouvellements d'association au CNRS

La section a émis un avis très favorable aux demandes de renouvellements d'association suivantes :

- UMR7534 CEREMADE
- UMR7606 LIP6
- UMR8548 DIENS
- UMR7030 LIPN
- UMR7222 ISIR
- UMR7225 CRICM

et un avis favorable à la demande de renouvellement de l'UMR9912 STMS.

Elle a émis un avis réservé, sur le périmètre qui la concerne, à la demande de renouvellement de l'UMR8145 MAP5.

4.3 Changement de directeur et/ou de directeur(s) adjoint(s)

La section a émis un avis très favorable aux demandes suivantes :

- UMR5217 LIG - nomination de Denis Trystram en qualité de directeur adjoint ;
- UMR7503 LORIA - nomination de Yannick Toussaint en qualité de directeur adjoint ;
- UMR7252 XLIM - nomination de Dominique Baillargeat en qualité de directeur, et de Raymond Quéré, Christine Fernandez, et Moylau Barkatou en qualité de directeurs adjoints ;
- UMR7287 ISM - nomination de Gilles Montagne et Jean-Marc Limares en qualité de directeurs adjoints ;
- UPR3251 LIMSI - nomination de François Yvon en qualité de directeur, et de Anne Vilnat et Christian Tenaud en qualité de directeurs adjoints.

Elle a émis un avis favorable à la demande de la FRE3405 AGIM - nomination de Christian Drouet en qualité de directeur, et de Jacques Demongeot en qualité de directeur adjoint.

4.4 Expertises

La section a émis un avis très favorable aux demandes suivantes :

- UMR6279 STMR - projet de restructuration et renouvellement du contrat d'association jusqu'à la fin du quinquennal de l'UTT ;
- UMR5525 TIMC - demande d'intégration de l'équipe BioMMat composée de chercheurs issus de l'UMR5521 3SR ;
- UMR7357 ICube - demande d'intégration de l'équipe LBGI actuellement rattachée à l'UMR7104 IGBMC.

Elle souligne, dans les situations résultant de la fusion de laboratoires, la forte complexification des processus de rattachement et d'évaluation par un nombre très élevé de Sections du Comité National (ex: 9 pour ICube).

4.5 Création de GDR

La section a émis un avis défavorable à la demande de création du GDR GP13-KAPOULA.

4.6 Renouvellement de GDR

La section a émis un avis très favorable aux demandes de renouvellement des GDR :

- GDR2995 SoC-SIP ;
- GDR3000 IG-RV, avis portant aussi sur la nouvelle direction et le nouvel intitulé ;
- GDR673 IM ;
- GDR717 MACS, avis portant aussi sur la nouvelle direction ;
- GDR720 ISIS, avis portant aussi sur la nouvelle direction ;

et un avis favorable à la demande de renouvellement du GDR722 I3, avis portant aussi sur la nouvelle direction.

4.7 Comités de visite AERES

Une motion concernant la participation des élus C aux comités de visite AERES, déjà votée par d'autres sections en leur session d'automne 2012, a été soumise au vote et approuvée par la section en cette session de printemps 2013.

La section a désigné ses représentants au sein des comités de visite d'unités de la vague E, étant entendu que Christophe Fonte et Gilles Mourot, élus C, se répartiront la tâche en fonction des dates :

- UMR5141 LTCI : Mathias Paulin ; élu C ;
- UMR8051 ETIS : Christine Fernandez ; élu C ;
- UMR8201 LAMIH : Thierry Siméon ; élu C ;
- UMR8219 LAGIS : Christine Fernandez ; élu C ;
- UMR8506 L2S : Olivier Amblard ; élu C ;
- UPR3251 LIMSI : Michèle Basseville ; élu C.